

**10** PERSONNES  
JOURS  
DÉCEMBRE

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



**DÉCOUVRIR  
LES DROITS HUMAINS**

---

**ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**

# **S'EXPRIMER HAUT ET FORT**



## INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS

# À PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de sept millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle. Nous militons pour un monde où les droits fondamentaux de chaque individu sont respectés.

Nous menons des enquêtes et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les États et d'autres entités puissantes, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires poignantes des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisant-e-s dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne en faveur du changement et défendons les militant-e-s sur le terrain. Nous aidons les gens à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail d'Amnesty International vise à protéger les personnes et à leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie : de l'abolition de la peine de mort à la promotion des droits sexuels et reproductifs ; de la lutte contre la discrimination à la défense des droits des réfugiés et des migrants. Nous contribuons à faire traduire en justice les tortionnaires, à changer les législations répressives et à faire libérer les personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leurs opinions. Nous défendons sans exception celles et ceux dont la liberté ou la dignité est menacée.



Manifestation devant l'ambassade de Turquie à Londres (Royaume-Uni), 12 juillet 2017.

## 10 JOURS POUR SIGNER

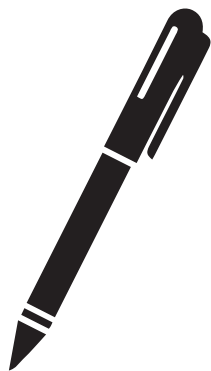
La campagne *10 jours pour signer* d'Amnesty International se déroule chaque année autour du 10 décembre – date de la Journée des droits de l'homme, qui commémore l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948. Elle vise à apporter un changement dans la vie de personnes ou de groupes qui ont été victimes de violations des droits humains ou risquent de l'être. Outre les nombreuses autres actions entreprises dans ce cadre, Amnesty International porte des situations individuelles à la connaissance de décideurs qui sont à même de faire évoluer la situation, leur donne une meilleure visibilité en organisant des manifestations et des actions médiatiques, et attire l'attention de la communauté internationale par l'intermédiaire des médias et d'Internet.

L'une des principales actions de la campagne *10 jours pour signer* est l'envoi de lettre, auquel participent des millions de personnes dans le monde entier. À la suite de notre appel international à l'action, des représentants des États concernés croulent sous

les lettres et des victimes de torture, des prisonniers d'opinion et des personnes condamnées à mort ou dont les droits humains sont bafoués reçoivent des messages de solidarité de milliers de personnes, venant des quatre coins du monde. Ils savent que l'attention du public est attirée sur leurs situations. Ils savent qu'on ne les oublie pas.

Les campagnes des années précédentes ont eu de véritables résultats. Les victimes d'atteintes aux droits humains témoignent de la différence que ces lettres ont faite, expriment leur gratitude envers celles et ceux qui leur ont écrit et expliquent souvent qu'elles se sentent plus fortes à l'idée que tant de gens s'estiment concernés par leur situation.

On observe souvent un changement dans le comportement des hauts responsables envers ces personnes : les poursuites sont abandonnées, les traitements se font moins brutaux, des lois ou des règlements sont introduits pour remédier au problème.



## INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS

# RÉSULTATS POSITIFS DE LA CAMPAGNE 2016

## LIBÉRATION EN OUBZÉKISTAN

Mouhammad Bekjanov (à droite), l'un des journalistes emprisonnés depuis le plus longtemps dans le monde, a été libéré en février 2017, après avoir passé 17 ans en prison. Des centaines de milliers de personnes du monde entier ont écrit pour réclamer sa libération.

**« Recevoir vos lettres m'a vraiment réconforté quand j'étais en prison. Merci ! »**



## LIBÉRATION AUX ÉTATS-UNIS

La lanceuse d'alerte Chelsea Manning (à gauche) a été libérée en mai 2017, après que le président sortant des États-Unis, Barack Obama, a commué sa peine de prison de 35 ans. Plus de 250 000 personnes ont écrit pour réclamer sa libération.

**« J'aimerais avoir le temps et la possibilité de remercier chacun et chacune d'entre vous de m'avoir offert un peu de joie avec chaque lettre et chaque carte. »**

## ABANDON DE POURSUITES AU PÉROU

Les poursuites pénales engagées contre Máxima Acuña (à droite), une agricultrice qui tient tête à l'une des plus grosses sociétés d'exploitation aurifère au monde, ont été classées sans suite en mai 2017. Plus de 150 000 personnes lui ont envoyé des messages de soutien.

**« Continuez à soutenir et à aider des gens, et pas que moi, d'accord ? »**



## INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS

# À PROPOS DES DROITS HUMAINS

Les droits humains sont les libertés et protections fondamentales qui appartiennent à chacun-e d'entre nous. Ils sont fondés sur les principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel – indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, de l'origine ethnique, des convictions et des orientations personnelles de chacun-e.

Cela signifie que vous devez être traité-e de manière équitable et traiter les autres de la même façon, et avoir la possibilité de faire vos propres choix dans la vie. Les droits humains élémentaires sont universels : ils appartiennent à chacun-e d'entre nous, partout dans le monde. Ils sont aussi inaliénables : personne ne peut nous les retirer. De plus, ils sont indissociables et interdépendants : ils ont tous la même importance et sont étroitement liés.

Depuis les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, les instruments internationaux relatifs aux droits humains, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ont apporté un cadre solide aux législations nationale, régionale et internationale visant à améliorer la vie de tous les êtres humains. Les droits humains peuvent être considérés comme des lois s'appliquant aux États. Les États et leurs représentants ont l'obligation de les respecter, les protéger et les concrétiser dans leur zone de compétence mais aussi à l'étranger.

Les droits humains ne sont pas un luxe dont on ne peut jouir que lorsque la situation le permet.



## LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) a été rédigée par l'Organisation des Nations unies nouvellement créée, dans les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1948, c'est sur la DUDH que repose tout le système international des droits humains. Conformément à ce qu'ils ont convenu, tous les pays du monde sont tenus de respecter les principes généraux contenus dans les 30 articles de ce document.

Comme son nom l'indique, la DUDH est une déclaration, une déclaration d'intention par laquelle tous les États du monde s'engagent à respecter certaines normes dans leur manière de traiter les êtres humains. Les droits humains sont aujourd'hui partie intégrante du droit international : depuis l'adoption de la DUDH, ses principes ont servi de base à l'élaboration de nombreuses lois et de nombreux accords. Ces lois et accords constituent le socle sur lequel s'appuient des organisations comme Amnesty International pour appeler les États à s'abstenir des comportements ou des traitements dont les personnes mises en avant dans le cadre de la campagne *10 jours pour signer* ont été victimes.

## DÉCLARATION SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Cinquante ans après l'adoption de la DUDH, les Nations unies ont reconnu que les personnes défendant les droits humains devaient être soutenues à la fois par les institutions et par les citoyens. En décembre 1998, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, communément appelée Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme. Ce texte définit ce que sont les défenseur-e-s des droits humains et établit les responsabilités qui incombent aux États, à la société civile et aux citoyens pour ce qui est de soutenir et de défendre ces militants.

C'est un instrument international visant à protéger le droit de défendre les droits humains. Il ne crée pas de nouveaux droits mais réaffirme les droits existants qui sont indispensables à la défense des droits humains. Il s'agit notamment des droits aux libertés d'association, de réunion pacifique, d'opinion et d'expression, du droit d'accès à des informations relatives aux droits humains, du droit de fournir une aide juridique et du droit de formuler des idées nouvelles dans le domaine des droits humains et d'en débattre.

## INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS

# DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME



### DROITS ET LIBERTÉS CIVILS

Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture ni être réduit en esclavage

Article 1 Liberté et égalité en dignité et en droits

Article 2 Non-discrimination

Article 3 Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne

Article 4 Droit de ne pas être réduit en esclavage

Article 5 Droit de ne pas être soumis à la torture



### DROITS JURIDIQUES

Droit à la présomption d'innocence, droit à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté ou détenu arbitrairement

Article 6 Protection de la loi pour tous

Article 7 Égalité devant la loi

Article 8 Réparation lorsque les droits ont été bafoués

Article 9 Pas d'arrestation, de détention ni d'exil arbitraires

Article 10 Droit à un procès équitable

Article 11 Présomption d'innocence

Article 14 Droit de se rendre dans un autre pays et d'y demander une protection



### DROITS SOCIAUX

Droit à l'éducation, droit aux soins médicaux, droit aux loisirs, droit de fonder une famille et de s'en occuper

Article 12 Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille

Article 13 Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État

Article 16 Droit de se marier et de fonder une famille

Article 24 Droit au repos et aux loisirs

Article 26 Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit



### DROITS ÉCONOMIQUES

Droits à la propriété, au travail, au logement, à une retraite et à un niveau de vie suffisant

Article 15 Droit à une nationalité

Article 17 Droit à la propriété

Article 22 Droit à la sécurité sociale

Article 23 Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat

Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être



### DROITS POLITIQUES

Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion

Article 18 Liberté de croyance (dont la liberté de religion)

Article 19 Liberté d'expression et droit de diffuser des informations

Article 20 Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique

Article 21 Droit de participer au gouvernement de son pays



### DROITS CULTURELS ET EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ

Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté

Article 27 Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté

Article 28 Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés

Article 29 Responsabilité de respecter les droits des autres personnes

Article 30 Ne priver personne de l'un de ces droits !

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

# S'EXPRIMER HAUT ET FORT

### NOTIONS ESSENTIELLES

- Défenseur-e-s des droits humains
- Courage
- Droit au logement
- Droit de ne pas subir de traitements inhumains ou dégradants
- Liberté d'expression

### À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ :

À partir du cas d'une défenseure chinoise des droits humains, les participants travailleront leurs capacités de communication et de persuasion.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

- Les participants comprennent l'engagement et le courage des défenseur-e-s des droits humains.
- Les participants améliorent leurs capacités de communication.
- Les participants connaissent la campagne *10 jours pour signer* d'Amnesty International et sont prêt-e-s à écrire une lettre de soutien à l'une des personnes concernées.

### PRÉPARATION ET RESSOURCES :

Faites des copies des informations sur Ni Yulan figurant en page 10. Il vous faudra au moins un exemplaire pour deux participants.

**TEMPS NÉCESSAIRE :**  
45 minutes

**ÂGE :** 14 ans et plus

## DISCUSSION :

### « JE NE ME SUIS PAS EXPRIMÉ-E HAUT ET FORT... »

 15 MINUTES

1. Lisez au groupe le court poème de Martin Niemöller (page 9).
2. Recueillez des réactions concises :
  - ▶ D'après vous, quand ce poème a-t-il été écrit ?
  - ▶ Quel en est le sujet ? Qu'est-ce que l'auteur a essayé d'exprimer ?
3. Donnez-leur quelques informations sur le poème (page 9). Puis posez-leur les questions suivantes :
  - ▶ Pourquoi ne dénonçons-nous pas toujours l'oppression ou les violations des droits humains dont d'autres personnes sont victimes ? Qu'est-ce qui nous en dissuade ?
  - ▶ Avez-vous des exemples, peut-être personnels ?
  - ▶ Avez-vous des exemples de cas où vous, ou d'autres, avez défendu quelqu'un ?
4. Donnez aux participants des informations concises concernant la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme. Expliquez-leur qu'il est parfois difficile de défendre des droits et que celles et ceux qui le font doivent bénéficier d'une protection supplémentaire afin de ne pas en subir de conséquences. La Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme a été rédigée dans cet esprit. (Pour de plus amples informations, se reporter à la page 4.)

 5 MINUTES

## PRÉSENTATION DE 10 JOURS POUR SIGNER

5. **Donnez aux participants quelques informations sur la campagne *10 jours pour signer* (page 2) et présentez Ni Yulan comme l'une des défenseur-e-s des droits humains qu'Amnesty a choisis cette année. Dites-leur qu'Amnesty appelle les gens du monde entier à défendre Ni Yulan, comme elle le fait elle-même pour d'autres.**
6. **Appuyez-vous sur les informations en page 3 pour montrer aux participants certains des résultats positifs des campagnes précédentes. Expliquez qu'ils n'ont été possibles que grâce aux très nombreuses personnes qui se sont exprimées haut et fort et ont écrit pour les droits. Dites-leur :**

Si tous les élèves d'une classe écrivent une lettre et convainquent ne serait-ce qu'une personne d'en écrire une aussi, cela fera déjà une cinquantaine de lettres adressées aux autorités chinoises !

## ACTIVITÉ : PLAIDOYER POUR LES DROITS

 20 MINUTES

7. **Répartissez les participants en binômes et distribuez-leur les informations sur Ni Yulan. Indiquez-leur que chaque binôme doit écrire un court argumentaire visant à persuader quelqu'un d'écrire pour les droits de cette femme.**
8. **Au bout de 15 minutes, rassemblez les participants et demandez si certains des binômes voudraient lire leur texte à l'ensemble de la classe.**
9. **En conclusion, demandez aux participants s'ils seraient convaincus par les argumentaires de leurs camarades.**
  - ▶ Quels arguments étaient les plus convaincants et pourquoi ?
  - ▶ Comptez-vous les réutiliser ?

Encouragez les participants à éprouver leur argumentaire auprès du plus grand nombre de personnes possible. Vous pouvez même lancer un petit concours : qui parviendra à convaincre le plus de personnes ?

10. **Prévoyez, lors d'une prochaine activité, d'accorder aux participants le temps de rédiger des lettres de soutien à Ni Yulan. Rappelez-leur qu'Amnesty appelle les gens du monde entier à écrire :**

- Une lettre de protestation au directeur du Bureau de la sécurité publique de Pékin.
- À envoyer un message de solidarité via twitter

(Vous trouverez de plus amples informations – adresses et suggestions de messages – ci-après.)

### Facultatif :

Vous pouvez aussi utiliser la courte vidéo sur Ni Yulan disponible à l'adresse [amnesty.org/fr/WriteForRights](https://www.amnesty.org/fr/WriteForRights).

## 10 JOURS POUR SIGNER – CONSIGNES

# ÉCRIRE UNE LETTRE, SAUVER UNE VIE

1. Encouragez les participants à écrire à Ni Yulan pour lui témoigner leur solidarité, leur admiration ou tout autre sentiment à son égard. Demandez-leur de réfléchir à ce qu'elle aimerait entendre en ce moment difficile.

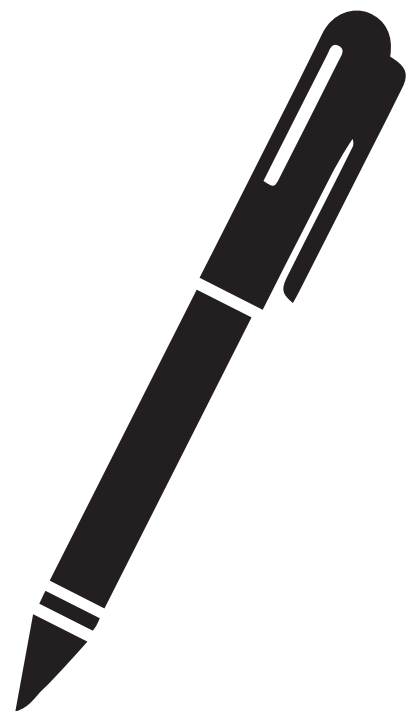
Étant donné que Ni Yulan n'a pas de domicile fixe, il convient de diffuser les messages de solidarité sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #NiYulan.

2. Encouragez les participants à écrire, en anglais ou en français, à Wang Xiaohong, directeur du Bureau de la sécurité publique de Pékin, à l'adresse suivante :

*No.9 Dongdajie  
Qianmen, Dongchengqu  
Beijingshi 100740  
Chine*

Vous pouvez leur donner les consignes ci-dessous pour les aider dans la rédaction.

1. Dites au directeur quelque chose qui rendra votre lettre plus personnelle :
  - ▶ Parlez-lui de vous ;
  - ▶ Dites-lui ce qui vous choque dans cette affaire ;
  - ▶ Exhortez-le à faire cesser le harcèlement dont Ni Yulan et sa famille sont victimes et à leur permettre de trouver un logement décent à Pékin.



## COMPLÉMENT D'INFORMATION

# QUAND ILS SONT VENUS CHERCHER...

*Quand les nazis sont venus chercher les communistes*

*Je n'ai rien dit*

*Je n'étais pas communiste*

*Quand ils sont venus chercher les socialistes*

*Je n'ai rien dit*

*Je n'étais pas socialiste*

*Quand ils sont venus chercher les syndicalistes*

*Je n'ai rien dit*

*Je n'étais pas syndicaliste*

*Quand ils sont venus chercher les juifs*

*Je n'ai rien dit*

*Je n'étais pas juif*

*Quand ils sont venus me chercher*

*Il ne restait plus personne*

*Pour protester*

**Martin Niemöller** (1892-1984)

Il existe plusieurs versions du poème de Martin Niemöller mais elles ont en commun une idée essentielle : l'empathie des êtres humains face aux graves violations des droits humains qui ne les concernent pas directement. Le contexte de ce poème est le traitement infligé par les nazis aux communistes, aux socialistes, aux syndicalistes, aux juifs et à d'autres groupes.

Martin Niemöller avait des convictions quelque peu contradictoires et a même soutenu Hitler dans son accession au pouvoir. Cependant, il a ensuite pris le contre-pied et a passé la période 1937-1945 dans différents camps de concentration pour s'être opposé au régime.

## SITUATION

# NI YULAN



À l'approche des Jeux olympiques de Pékin de 2008, des quartiers entiers ont été rasés pour faire place à de nouvelles constructions. Ni Yulan, en tant qu'avocate, a fourni des conseils et une aide juridique à de nombreux habitants qui avaient perdu leur logement. Juste avant les Jeux, son propre domicile a été démoli sous ses yeux par les autorités chinoises.

Depuis de nombreuses années, Ni Yulan défend les droits humains, notamment en empêchant des expulsions. Sa famille et elle l'ont payé cher. Cela fait près de 20 ans que Ni Yulan fait l'objet d'une surveillance, d'un harcèlement et de restrictions de circulation de la part des autorités chinoises. Elle a été expulsée de chez elle au moins sept fois, a passé cinq ans et demi en prison et se trouve aujourd'hui en fauteuil roulant à cause des actes de torture qu'elle a subis en détention.

### DERNIÈRE EXPULSION EN DATE

En avril 2017, des inconnus sont entrés dans l'appartement de Ni Yulan à trois reprises. La première fois, ils ont cassé toutes les conduites d'eau et coupé l'électricité et la connexion à Internet. La deuxième, ils ont enlevé les portes et les fenêtres. La dernière, ils ont tiré Ni Yulan, son mari et sa fille à l'extérieur et les ont forcés à monter dans deux camionnettes. Ils ont parcouru la ville pendant des heures avant de déposer la famille loin de chez elle, aux alentours d'une heure du matin.

Entre-temps, la serrure de la porte d'entrée avait été changée. Depuis ce jour, Ni Yulan et son mari sont contraints de s'installer provisoirement ici et là et doivent compter sur des sympathisants qui leur fournissent de la nourriture et d'autres produits de première nécessité.

**« Nous ne céderons pas aux pressions parce que nous ne pourrions pas survivre dans ce monde si nous ne défendons pas nos droits. Face à la violence [étatique], nous devons utiliser tous les moyens légaux pour faire valoir nos droits. »**





11  
DÉCOUVRIR LES DROITS HUMAINS  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE :  
S'EXPRIMER HAUT ET FORT

---

**Nous sommes plus de 7 millions de personnes à participer à l'action d'Amnesty International.**

**Nous nous mobilisons pour faire respecter, partout dans le monde, l'ensemble des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.**

**Nous sommes indépendants de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse grâce à votre soutien financier.**

**Nous obtenons des changements dans la vie des personnes que nous défendons en faisant appliquer ou évoluer les lois dans le respect du droit international.**

---

**Document conçu par  
AMNESTY INTERNATIONAL  
SECRÉTARIAT INTERNATIONAL  
[www.amnesty.org/fr](http://www.amnesty.org/fr)**

**Contact:** Amnesty International France  
76 boulevard de la Villette - 75019 Paris

**Index:** POL 32/6948/2017  
Version française, septembre 2017

**Service éducation aux droits humains,  
Paris, France**  
[education@amnesty.fr](mailto:education@amnesty.fr)

**AMNESTY  
INTERNATIONAL** 